



Mairie d'Anvin
258 Rue d'Hesdin
62134 ANVIN
Tél : 03/21/03/56/72
mairie@commune-anvin.fr

DÉPARTEMENT DU PAS-DE-CALAIS

Arrondissement d' Arras

Canton de Saint-Pol-sur-Ternoise

Envoyé en préfecture le 04/06/2026

Reçu en préfecture le 04/06/2026

Publié le

ID : 062-216200360-20260604-PV2026_05-AR

SLO

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU LUNDI 1^{ER} JUIN 2026

Date de convocation : le Vendredi 22 Mai 2026

L'An Deux Mil Vingt-six, le Lundi 1^{er} à 19H00 le Conseil Municipal de la Commune d'Anvin, légalement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, sous la présidence de Monsieur VANNEUVILLE Patrick, Maire.

Étaient présents, tous les membres en exercice : 15

Le Président ayant ouvert la séance et fait appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-17 du Code Général des collectivités Territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du Conseil.

Madame DOURNEL Marie-Paule est désignée pour exercer cette fonction.

Les élus présents physiquement constituent le quorum nécessaire aux délibérations.

Ordre du jour de la séance :

- Nouvelles à partager depuis le dernier conseil
- Délibérations pour la location du logement de la poste
- Délibération pour le CCID
- Délibération Syndicat Mixte Nord
- Subventions aux associations
- Suivi santé pour les habitants de la résidence EDENEA
- Questions diverses
- Calendrier des prochaines ducasses

La séance est ouverte,

Nouvelles à partager depuis le nouveau conseil :

La poste : annonce des difficultés, baisse de visites (10 par jour pas suffisant).

Le crédit agricole : suppression éventuelle du distributeur

Réunion des agents : NBI supprimée, les agents ne rentrent plus dans les critères. Elle sera remplacée par l'IFSE.

Délibérations pour la location du logement de la poste :

Le Conseil Municipal décide du montant du loyer et des charges et de la caution.

Vote à l'unanimité : 15 pour

Délibération pour le CCID : Monsieur le Maire explique qu'il faut constituer la nouvelle commission communale des Impôts direct.

Vote à l'unanimité : 15 pour

Délibération Syndicat Mixte Nord : Monsieur le Maire informe de l'adhésion au Syndicat mixte Nord

Vote à l'unanimité : 15 pour

La séance est levée à 20H30.

Ainsi fait et délibéré les an, mois et jours sus-dits,
Publié le Jeudi 04 Juin 2026
Transmis au contrôle de légalité le Jeudi 04 Juin 2026

OBSERVATIONS	SIGNATURES	
	Secrétaire de séance	Le Maire
		